



Banque des Etats de l'Afrique  
Centrale

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et du Projet

**BVMAC**  
**COSUMAF**  
**CIMA**

**CRCT**  
**BEAC**  
**COBAC**



**PROJET D'APPUI AU DEMARRAGE DU MARCHÉ FINANCIER UNIFIÉ D'AFRIQUE CENTRALE  
(AMFUAC) / P-Z1-H00-072 / DON - FAD N° 5500155013701**

**Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF)**

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun

Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

N° 005 /BEAC/SG/DOP/UGRIF/AMFUAC/2023-MI du 13 Mars 2023

(Services de consultants)

**Pour le recrutement d'un consultant chargé d'identifier les entreprises  
publiques/privées pilotes pour la cotation en bourse et émissions obligataires en  
zone CEMAC**

*Secteur : Gouvernance Economique et Financière*

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur les ressources du Fonds d'Assistance Technique en faveur des Pays à Revenu Intermédiaire (le « FAT-PRI »), afin de couvrir le coût du **Projet d'appui au démarrage du marché financier unifié d'Afrique Centrale (AMFUAC)**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce **Don**, pour financer le contrat de services de consultants (Firme) pour **l'identification des entreprises publiques/privées pilotes pour la cotation en bourse et les émissions obligataires en zone CEMAC**.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres :

- ✓ L'inventaire/étude par pays de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad) des sociétés pouvant être introduites en bourse afin d'établir une base de référence ;
- ✓ L'identification des entreprises publiques et privées pilotes dans les six États de la CEMAC en vue de leur cotation à la bourse unifiée (BVMAC) ;
- ✓ L'identification des freins qui bloquent l'entrée en bourse ou la levée obligatoire effective des entreprises privées et publiques cibles ;

Les services sont prévus pour **une durée maximale de (04) mois calendaires correspondant à un temps de travail d'environ de huit (08) hommes/jours**.

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF-BEAC), Organisme d'Exécution du projet, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

*Le Cabinet ou le Bureau d'Ingénieur Conseils (international ou national) recherché devrait être une entreprise spécialisée dans les domaines concernés et devra disposer d'une équipe multidisciplinaire ayant une bonne expérience dans des missions d'accompagnement d'introduction de société en bourse/émission d'emprunt obligatoire.*

Les termes de références (TDRs) complets de la mission, peuvent être consultés sur le site web de la BEAC ([www.beac.int](http://www.beac.int)), ou obtenus en adressant une demande au Coordonnateur du PASFIC, à l'adresse ci-dessous.

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Politiques de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement* », édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification

La méthode de sélection utilisée dans le cadre de la présente consultation, est la **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**

5- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 10 heures à 14 heures du Lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou transmises par courriel, au plus tard le **31 Mars 2023 à 14 heures** et porter expressément la mention « **Avis à Manifestation d'Intérêt N° 005 /BEAC/SG/DOP/UGRIF/AMFUAC/2023-AMI du 13 Mars 2023, pour le recrutement d'un consultant chargé d'identifier les entreprises publiques/privées pilotes pour la cotation en bourse et émissions obligataires en zone CEMAC** ».

7. Adresse de contact et de dépôt des Manifestations d'Intérêt :

À l'attention : **Monsieur ADOUM MAHAMAT SARWAL**  
**Coordonnateur de l'UGRIF - BEAC**

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun

Tél. (237) 222 23 40 30/60

Fax : (237) 222 23 33 29

Email: [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int), avec copie à [sbossobosso@yahoo.fr](mailto:sbossobosso@yahoo.fr)



**LE COORDONNATEUR**

**ADOUM MAHAMAT SARWAL**

# Projet d'Appui au Démarrage du Marché Financier Unifié d'Afrique Centrale (AMFUAC - P-Z1-H00-072)

## Termes de référence

### *Recrutement d'un consultant chargé d'identifier les entreprises publiques/privées pilotes pour la cotation en bourse et émissions obligataires*

#### **I. Contexte général**

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) est une société anonyme avec Conseil d'administration. Elle est investie, à titre exclusif, de la mission de service public d'organisation, d'animation et de gestion du Marché boursier régional dans les 6 pays membres de la CEMAC.

En sus, la BVMAC est chargée de : i- d'admettre à la cote des valeurs mobilières ; ii- d'effectuer la publicité des négociations ; iii- de diffuser des informations boursières ; iv- de promouvoir le marché boursier ; v- de développer la culture boursière.

En juin 2019, la BVMAC a absorbé Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du Cameroun, à la faveur de la décision des Chefs d'État de la CEMAC de fusionner les marchés financiers de la CEMAC.

Malgré l'issue heureuse de cette fusion, force est de constater que le marché financier régional se caractérise encore par :

- une faible activité, sur le marché primaire comme sur le marché secondaire, avec seulement 5 sociétés introduites à la cote et une dizaine d'obligations en décembre 2021 ;
- un déficit de culture financière ;
- des émetteurs peu sensibilisés aux opportunités apportées par le marché financier ;
- des investisseurs peu nombreux et peu tournés vers le marché financier de la CEMAC.

La BVMAC fait aussi face à l'absence de culture boursière et financière au sens large dans l'ensemble des États membres de la CEMAC.

Dans ce contexte, la BVMAC se doit de promouvoir le marché financier régional, la culture boursière et financière pour créer, préserver et pérenniser une croissance significative du volume des financements par le marché financier et les transactions boursières, levier pour le développement et la liquidité du marché financier de l'Afrique centrale.

Par ailleurs, la redynamisation du Marché Financier Régional comporte trois sous-objectifs : i) promouvoir l'offre de titres sur le marché par l'action volontariste des États comme électrochoc de départ ; ii) inciter la demande de titres sur le marché par le développement de l'épargne longue, la consolidation de la base des investisseurs et la diversification de l'offre de produits ; iii) renforcer l'intégration des systèmes financiers des États de la CEMAC.

S'agissant du premier sous-objectif (promouvoir l'offre de titres sur le marché), il est important d'identifier des entreprises pilotes qui pourraient être introduites en bourse. Lesdites entreprises serviraient de modèles à suivre.

## **2. Objectifs de la mission**

L'objectif fondamental de la mission est d'identifier des entreprises publiques et privées pilotes dans les six États de la CEMAC en vue de leur cotation à la bourse unifiée (BVMAC). Il s'agit également d'identifier des freins qui bloquent l'entrée en bourse ou la levée obligataire effective des entreprises privées et publiques cibles.

Par ailleurs, le Consultant proposera des mesures facilitant l'entrée en bourse et la levée des fonds via les obligations par les entreprises.

## **3. Étendue des Services, tâches (composantes) et livrables attendus**

Le Consultant fournira un inventaire/une étude par pays de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad) des sociétés pouvant être introduites en bourse afin d'établir une base de référence. L'inventaire de référence doit, entre autres, comprendre pour chaque société :

- Le pays d'implantation du siège social ;
- Le secteur d'activité ;
- % capital à introduire en Bourse ;
- Capitalisation boursière théorique ;
- Sur les deux dernières années (Fonds propres, Chiffre d'affaires, Nombre d'années bénéficiaires) ;
- Contrôle des comptes ;
- Informations annexes selon les fondamentaux de la société sur les deux derniers exercices (Taux de marge, croissance chiffre d'affaires, distribution de dividendes, secteur et perspectives d'activités (business plan), endettement soutenable, créances clients et dettes fournisseurs, rentabilité, rendement et solvabilité. Transparence, organisation, contrôle et gouvernance.) ;
- Les forces et les faiblesses de chacune des sociétés ;
- Une proposition de feuille de route ;
- La modalité d'introduction en bourse (cession d'actions déjà existantes par un ou plusieurs actionnaires, émission d'actions nouvelles par augmentation de capital).

Le consultant mènera une enquête sur les freins à l'introduction en bourse et sur la levée de fond par emprunt obligataire par les entreprises sur le marché financier. Cette enquête devra clairement faire apparaître une typologie des freins. Enfin, le consultant livrera les mesures à prendre en vue de lever ces différents types de freins. Les mesures à proposer pour atteindre l'objectif visé seront inspirées de la méthode Quoi, Qui, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi. Ces mesures tiendront également compte des cas connus à travers une étude de benchmark dans des conditions similaires.

## **4. Composition de l'équipe et qualification demandées pour le personnel clé**

L'offre est ouverte à un Cabinet de consultants ou Bureau d'études international ou national (firme) ayant une expérience affirmée dans les domaines concernés. Une équipe multidisciplinaire est encouragée et devrait être composée au minimum de :

**Chef de mission** : Un économiste, financier, juriste ou domaine connexe.

- PhD, Expertise comptable, Master ou équivalent en économie, gestion, droit et disciplines apparentées ;
- Au moins 15 ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation d'entreprise, restructuration, conseil en management des organisations ;
- Au moins 2 références dans des missions d'accompagnement d'introduction de société en bourse/émission d'emprunt obligataire ;
- Une bonne capacité à s'entourer d'une équipe cohérente et complémentaire ;
- Parfaite maîtrise de l'environnement juridique, économique, institutionnel de la CEMAC ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parlé et écrit) et une bonne connaissance de la zone CEMAC ;
- Avoir une expérience dans une société de bourses en activité dans la CEMAC.

### **1 Expert spécialiste dans le domaine de la restructuration des organisations :**

- Master, diplôme d'ingénieur, Maîtrise en gestion ou en droit, audit, expertise comptable ;
- Au moins 10 ans d'expérience dans le conseil et la restructuration des organisations ;
- Au moins 3 références pertinentes dans la spécialité ;
- Au moins 2 références dans des missions similaires dans la CEMAC ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parlé et écrit) et une bonne connaissance de la zone CEMAC.

### **1 Expert spécialiste dans le domaine du droit des affaires :**

- Master, Maîtrise en droit des affaires ;
- Au moins 10 ans d'expérience dans le conseil et la restructuration des organisations ;
- Au moins 3 références pertinentes dans la spécialité ;
- Au moins 2 références dans des missions similaires dans la CEMAC ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parlé et écrit) et une bonne connaissance de la zone CEMAC.

## **5. Organisation de la mission, rapports attendus et calendrier des livrables**

Les consultants devront fournir une méthodologie d'étude proposée pour examen. L'équipe de la BVMAC fera ses retours jusqu'à l'approbation finale dans un délai de deux semaines.

Les autres produits livrables clés comprendront (à la fois en version papier et électronique):

- ✓ Calendrier de réalisation de l'étude ;
- ✓ Copies d'outils à utiliser ;
- ✓ Données brutes ;
- ✓ Tous les livrables suivant les étapes méthodologiques proposées ci-dessus ;
- ✓ Présentation lors de l'atelier de restitution/validation avec les partenaires de la BVMAC (comité de suivi de la deuxième phase de la fusion) et l'équipe du projet ;
- ✓ Rapport final ayant pris en compte les commentaires éventuels du Client et de la BAD .

Le livrables attendus à l'issue de la mission se présentent sous la forme des trois rapports suivants :

- **01 rapport d'étude d'inventaire de référence**, qui fait le point sur la situation actuelle, assorti des propositions et la stratégie à mettre en place sur la base des cas connus (benchmark), **au plus tard un (01) mois** après la notification de commencer la mission ;
- **01 rapport d'avancement** (rapport intermédiaire) **deux mois et demi (02,5 mois)** après le début de la mission.

- **01 rapport provisoire de fin de mission**, comprenant entre autres les résultants de l'études et les recommandations du Consultant, **quatre (04) mois**, après le commencement de la mission ;
- **01 rapport final de mission**, comprenant les documents finaux produits, ayant reçu l'approbation du Client, après présentation au cours d'un atelier de validation.

Toutefois, en début de mission, après la tenue de la réunion de préparation et de lacement, le consultant présentera un rapport de démarrage (rapport d'inception), indiquant le phasage des opérations à mener et les moyens mis en œuvre assortis d'un planning réaliste de la mission.

Le consultant remettra son rapport de mission en cinq (05) exemplaires (copies dures) au format correspondant. Il devra fournir un exemplaire du rapport sur support électronique (Clé USB ou CD ROM) en sus du nombre de copies papiers demandées.

Toutes les données acquises restent la propriété du Client et doivent être remises à la fin de l'étude en format électronique (.docx, .xlsx, .pptx, .pdf, .shp).

## **6. Prestations à fournir par le Client et personnel de contrepartie**

La BVMAC interviendra comme le Bénéficiaire et Maître d'œuvre. La Cellule de Coordination du Projet (l'UGRIF-BEAC) agira en tant que représentant du Maître d'Ouvrage.

Le Client (BVMAC en collaboration avec l'UGRIF-BEAC/) aura pour tâches essentielles de :

- ✓ mettre en place une équipe d'interlocuteur qui accompagnera le consultant tout au long de la mission ;
- ✓ mettre à la disposition du Consultant toutes les informations susceptibles de l'aider dans la l'accomplissement de sa mission;
- ✓ veiller à la réalisation des prestations dans le respect des normes et des règles de l'art ;
- ✓ assurer la réception et la validation des livrables et du rapport final du Consultant ;
- ✓ liquider et acheminer dans les circuits administratifs de paiement, les factures des prestations du Consultant selon les termes du Contrat.

## **7. Délai de la mission et estimation du temps de travail**

La mission est prévue pour une durée de **quatre (04) mois** calendaires à compter de la date de notification de démarrer la mission par le consultant, pour un crédit temps estimé à **huit (08) hommes/mois**. Il est attendu du consultant un chronogramme d'activités étalé sur la durée de la consultation.